

CIRCULAIRE N° 46 DU 19 OCTOBRE 2021

Aux Présidents des Ligues
Présidents des Comités pour transmission aux clubs

De Jean-Marie Bellicini et Michel Huertas

Copie Comité Directeur
Souad Rochdi
Philippe Leynier

OBJET : PRIX 2021 du meilleur club des catégories jeunes – Championnats de France cadet(te)s-junior(e)s de Cross-Country : « LA FRATERNELLE – RENE ARCUSET »

Chers Amis,

Dans le cadre des Championnats de France de cross-country 2021 prévus à Montauban les 13 et 14 novembre prochains, il sera attribué, pour la première fois, un prix honorant les clubs dont les résultats, lors de ces championnats, seront le témoin de la promotion du cross-country faite auprès des catégories jeunes, cadets & juniors.

Les sites d'accueil des Championnats de France, qui succéderont à Montauban, permettront d'associer à ce prix le nom d'un bénévole, qui en tant qu'athlète, entraîneur et dirigeant de la ligue concernée, a œuvré au développement de l'athlétisme en général et au rayonnement du cross-country en particulier.

Le Prix du meilleur club des catégories jeunes des Championnats de France de cross-country 2021 sera dénommé :
« LA FRATERNELLE – RENE ARCUSET *».

Règlement

- seules les courses cadettes, juniors, cadets et juniors (U18 et U20 de chaque sexe) sont prises en compte ;
- pour être classé, un club devra avoir un athlète classé dans au moins trois des quatre catégories ;
- chaque athlète marquera pour son club le nombre de points correspondant au classement de sa course ;
- les clubs n'étant représentés que dans trois catégories se verront ajouter 450 points à leur total ;
- le club qui aura obtenu le moins de points sur l'ensemble des 4 courses sera déclaré vainqueur ;
- le club vainqueur recevra un trophée et une dotation, ; les 4 athlètes, un coach et/ou dirigeant du club vainqueur, un médaillon souvenir de ce prix ;
- les clubs inscrits en Elite, N1A et N1B aux Championnats de France des clubs pour la saison 2022 ne peuvent pas participer.

Recevez, Chers Amis, nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Michel HUERTAS
**Vice-président délégué
en charge du Running**

** René Arcuset (1924 -2004) : Un Athlète, un Entraîneur, un Dirigeant.*

- Athlète : il fut officieusement – par manque de juge officiel – le recordman de France du 3000m juniors de son époque.

- Entraîneur : il a dispensé ses compétences à de très nombreux athlètes dont certains chez les jeunes ont été titrés nationalement.

- Dirigeant : il a été créateur de clubs dans la Ligue des Pays de la Loire (1942 : Etoile Belloprataine « ancêtre » de l'Entente des Mauges 49) puis au fil de son itinéraire professionnel dans celles d'Aquitaine (1964 Fraternelle de Morizès 33) et de Midi-Pyrénées (1971 SA Caussade 82).

Créateur de plusieurs Cross-Country, il a accueilli de grands noms de l'athlétisme : Alain Mimoun, Noël Tijou, René Jourdan et Colette Besson.

Juge Arbitre Fédéral, il a occupé des fonctions au sein des instances départementales 85 et 82, et régionales dans la ligue de Midi-Pyrénées, dont celle de président de la CSO.

Il a transmis sa passion à ses fils, Daniel, Didier, Dominique et Denis, qui ont tous quatre pratiqué l'athlétisme et exercé des responsabilités dans diverses structures et organes fédéraux.